

est défendu de plus vendre aucune chose devant les Eglises pour ne pas troubler le Service Divin. Le 18. à 7. heures du matin, on sentit en cette Ville une secouffe de tremblement de terre ; mais qui ne fut pas violente, & ce jour-là le General Comte de Schuilembourg revint de *Corfou* par *Otrante*. On a appris en cette Cour la mort de Mr. le Duc d'Orleans par la voye de *Modene*.

XIII. *Florence*. Le nouveau Grand Duc occupe à présent l'Apartment du feu Grand Duc son Pere, qu'il a fait orner des meubles les plus précieux de sa Maison, & on continuë les préparatifs pour la Ceremonie de l'Homage, dont le jour néanmoins n'est pas encore fixé. Ce Prince s'applique avec beaucoup d'assiduité aux affaires du Gouvernement, à redresser les abus qui s'étoient gliffiez, tant dans l'administration des Finances, que dans celles de la Justice & de la Police : ayant fortement recommandé aux Auditeurs de la *Rote* & de la *Consulte* d'observer les Loix, & d'expédier promptement les Causes qui leur seront portées. On remarque une bonne harmonie entre S. A. S. & les Membres du Senat, & on la soupçonne même d'avoir dessein de prendre des résolutions contraires à ce qui a été réglé par le Traité de la *Quadruple Alliance*. Le bruit court qu'Elle fait dresser un Acte de Succession de ses Etats, pour les faire passer en ligne feminine après sa mort, à l'Electrice Douairiere Palatine sa Sœur, conformément aux intentions du feu Grand Duc son Pere, & qu'Elle a envoyé de nouvelles Lettres de créance au Marquis Corsini, son Ministre Plenipotentiaire à *Cambrai*, avec ordre de protester contre tout ce qui pourroit être conclu au Congrès à son préjudice : ce qui tient fort alertes les Ministres de *France* & d'*Espagne*, qui enverront  
de